

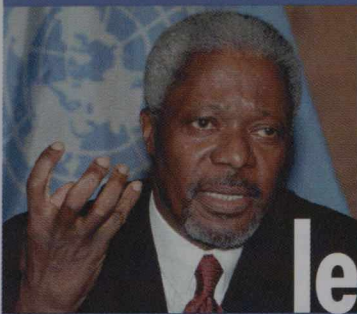
Kofi Annan, secrétaire  
général de l'ONU

photo : CANAPRESS

Du 6 au 8 septembre 2000, les dirigeants du monde entier se sont rencontrés à New York pour participer au plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement jamais organisé. Le programme du Sommet du millénaire des Nations Unies était très ambitieux : trouver des moyens de réorganiser l'ONU afin qu'elle puisse mieux remplir son mandat original — maintenir la paix et la sécurité à l'échelle internationale — et améliorer la vie des peuples du monde entier.

La réunion a-t-elle permis d'atteindre ce but? À l'issue du Sommet, les 152 dirigeants participants ont adopté à l'unanimité la Déclaration du millénaire des Nations Unies, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré : « Nous savons tous qu'il est possible d'atteindre nos objectifs en prenant réellement les mesures qui s'imposent. »

Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

JAN 18 2001

## Maintien de la paix

Le Canada a été particulièrement satisfait de l'approbation unanime d'une résolution demandant un examen global des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les conflits modernes se produisent principalement à l'intérieur des États plutôt qu'entre ceux-ci, et la plupart des victimes sont des civils. Les opérations de maintien de la paix après un conflit ne suffisent pas. L'ONU doit pouvoir empêcher la réapparition d'un conflit, voire le désamorcer avant même qu'il n'éclate. Cela soulève la question épineuse de l'ingérence dans les affaires internes d'un autre pays. Dans le discours qu'il a prononcé à la session du Conseil de sécurité qui a eu lieu pendant le Sommet, le premier ministre Chrétien a déclaré : « Si le Conseil de sécurité ne sait pas s'adapter, il compromettra gravement sa crédibilité en tant que garant de la paix, et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble a besoin de cette crédibilité pour conserver son autorité morale. »

## Objectifs importants

La Déclaration du millénaire fixe des objectifs importants dans les domaines prioritaires que sont la paix, le développement, l'environnement, les droits de la personne, les besoins spéciaux de l'Afrique et le renforcement des Nations Unies. Elle engage également le secrétaire général à présenter des rapports périodiques qui serviront de fondement à de nouvelles initiatives.

Amnistie Internationale a accueilli avec satisfaction la décision prise par plusieurs pays pendant le Sommet de signer et de ratifier les principaux traités relatifs aux droits de la personne. Parmi ceux-ci figurent la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que d'autres accords auxquels le Canada a donné son adhésion il y a longtemps. « Les habitants de ces pays jouissent aujourd'hui d'une meilleure protection. Il faut maintenir l'impulsion donnée par cette décision historique », a souligné Amnistie Internationale.

# Une ONU transformée pour le nouveau millénaire?

## COUP D'OEIL SUR LES RÉALISATIONS DU SOMMET

*Nous réaffirmons solennellement, en cette occasion historique, que l'Organisation des Nations Unies est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement.*

— Déclaration du millénaire des Nations Unies  
NEW YORK, LE 8 SEPTEMBRE 2000

## Développement

Les responsables du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont indiqué, à propos de la Déclaration, que « Les engagements ambitieux pris par les dirigeants mondiaux — notamment celui visant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue d'ici 2015 — sont réalisables ». Le PNUD, qui est un des pivots du système des Nations Unies, a confirmé que des millions de personnes avaient déjà été libérées de la pauvreté et de la maladie grâce à un agencement de meilleures politiques économiques, sociales et sanitaires, ainsi qu'à la responsabilisation démocratique. En conclusion, il a affirmé que « La tâche des Nations Unies et de ses partenaires consiste à accélérer le progrès ».

Dans son discours à la séance plénière du Sommet, M. Chrétien a déclaré que « Si nous en avons la volonté et la détermination, les Nations Unies — qui constituent la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada — resteront l'institution mondiale indispensable au XXI<sup>e</sup> siècle. Quant au Canada, il est déterminé à être pour l'ONU un partenaire indispensable ». ●

Chefs d'État et de gouvernement du monde au Sommet du millénaire de l'ONU, New York, 6-8 septembre 2000. Le premier ministre Jean Chrétien est le 6<sup>e</sup> à partir de la gauche, dans la 3<sup>e</sup> rangée.

photo : Unité Photo de l'ONU



Pour plus de renseignements sur le Sommet du millénaire des Nations Unies, visitez :  
[www.un.org/french/millenaire/index.html](http://www.un.org/french/millenaire/index.html)